

Taux de transition après l'école obligatoire selon le canton de domicile des élèves, en 2019 – Part en pour-cent des élèves sortant de l'école obligatoire en 2016 : première entrée en secondaire II jusqu'en 2019

En Suisse, les taux sont : 76.7% (transition immédiate), 19.1% (transition différée) et 4.2% (pas d'entrée dans une formation certifiante).

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

	Transition immédiate	Transition différée jusqu'à 3 ans	Pas d'entrée dans une formation certifiante
BE	74.2%	22.5%	3.3%
FR	78.5%	18%	3.6%
GE	80.7%	12.7%	6.6%
JU	84.1%	11.9%	4.0%
NE	73%	20.8%	6.3%
VS	76.1%	21.2%	2.7%
VD	68.9%	25.5%	5.6%

Source et complément d'information : OFS, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/themes/transitions/transition-secii.html> (consulté le 4.11.2021).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2021).